

Sur la ligne de conduite avec des âmes désincarnées

Tout d'abord, il est important de préciser que tout ce qui va être dit découle du savoir acquis au cours du séminaire de la « transition de la mort », du Crimson Circle, et du savoir acquis personnellement en tant que facilitateur et accompagnateur de la transition.

Pour tout travail avec les âmes désincarnées, que ce soit pour une transition de la Naissance ou de la Mort, je dirais qu'il est impératif d'avoir suivi les séminaires du Crimson Circle.

Règle générale : N'ayez jamais aucun contact avec une âme désincarnée en dehors d'un contrat clair.

Les âmes qui traînent dans les dimensions autour de la Terre sont à la recherche d'énergie liée à la Terre, et si vous vous « ouvrez », vous n'êtes en fait qu'une bouchée bien succulente. Vous allez vous faire siphonner.

Il y a des légions d'êtres « angéliques » qui font, de l'autre côté, tout ce qu'ils peuvent pour aider ces âmes à trouver leur chemin.

En tant qu'âme incarnée sur Terre, votre rôle n'est pas de vous occuper de cela et vous avez déjà bien assez à faire dans votre vie d'humain sur Terre.

Si vous travaillez avec une âme désincarnée, ce n'est que sur contrat. Que ce soit avec une personne en fin de vie et avec qui vous avez (ou avez eu) un contact dans la réalité physique, ou que ce soit avec des humains souhaitant avoir un enfant.

Autre règle générale :

Vous êtes le Maître. Ceci veut dire que c'est vous qui décidez qui peut ou ne peut pas entrer dans votre énergie. Si vous êtes conscient de vous-même et de ce qui se passe en vous et autour de vous, personne, qui que ce soit, ne peut transgresser vos limites.

Bien sûr, pour cela il vous faut être présent en vous-même, conscient et centré dans votre être.

Le meilleur outil pour vous accompagner dans votre centrage , est la **profonde respiration consciente.**

Des exceptions ?

Il y en a, mais vraiment très peu.

Dans le cas de la transition de la Naissance, aucune.

Dans le cas de la transition de la Mort :

- Si la personne qui vient de mourir vous était très proche (par le sang ou par la relation) et si elle vous « contacte* ».

Soyez très vigilant : il faut vous assurer de son identité et de son réel souhait de votre accompagnement. Vous le lui demanderez trois fois. Si sa réponse est clairement positive et que vous le ressentez ainsi, alors à vous de voir. Mais ceci seulement en cas de mort récente, maximum 7 jours.

- Si une énergie se présente à vous et qu'elle désire « travailler » avec vous.

Là encore, soyez très attentif, centrez-vous, respirez profondément, faites vous confiance et ressentez ce qui se passe en vous. Si cette énergie souhaite réellement travailler avec vous, vous sentirez l'amour et non le besoin et, si vous doutez d'elle, elle reviendra vous solliciter. Vous sentirez l'amour et la compassion de cette énergie. Alors, dans un tel cas, vous pouvez peut-être vous ouvrir, du plus profond de vous-même et vous permettre de laisser faire..

le "contact" peut être très divers : n'attendez pas un coup de téléphone ! mais soyez attentif à des intuitions, des souvenirs, des rêves, des synchronicités. Pas dans le mental, mais dans l'imagination...

Yamay

27/01/15